

Journée d'étude sur la la création d'un titre protégé de conservateur-restaurateur de biens culturels

Auditorium de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine
11 rue du Séminaire de Conflans 94 220 Charenton-le-Pont
Métro ligne 8 – Station Liberté

14 octobre 2021

Création d'un titre protégé de conservateur-restaurateur

Réglementer et protéger l'accès et l'exercice de la conservation-restauration

La Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR), en concertation avec le ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines et de l'architecture) et les formations initiales en conservation-restauration des biens culturels, construit actuellement un projet de création de titre, protégé par la loi, pour les conservateurs-restaurateurs.

Revendiquée depuis presque 30 ans par les conservateurs-restaurateurs, la création de ce titre protégé s'inscrit dans un contexte d'un besoin de clarification des compétences et qualifications requises pour intervenir dans tous les secteurs patrimoniaux, dans l'objectif d'améliorer la protection du patrimoine culturel.

Afin d'exposer les enjeux et principes fondateurs de ce projet, mais aussi d'engager réflexions et échanges en mobilisant d'autres regards que celui des conservateurs-restaurateurs, la FFCR et l'Inp ont souhaité réunir des interlocuteurs travaillant dans les différents secteurs patrimoniaux, des représentants des formations initiales en conservation-restauration, des agents de différents services du ministère de la Culture, des chercheurs et des représentants d'associations européennes.

Programme

9 h 00 accueil des participants.

9 h 15 mots d'accueil.

M. Gilles Désiré dit Gosset (directeur de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine).

9 h 30 - 10 h 00 propos introductifs.

M. Jean-François Hébert (Directeur général des patrimoines et de l'architecture).

10 h 00 - 10 h 20 présentation de la journée.

M^{me} Clémentine Bollard (présidente de la FFCR) et

M. Charles Personnaz (directeur de l'Institut national du patrimoine).

Matinée

Président de séance M. Charles Personnaz (directeur de l'Institut national du patrimoine)

10 h 20 - 10 h 30

Titres provisoires

M. Bertrand Lavédrine (professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, Centre de Recherche sur la conservation, CNRS, ministère de la Culture).

10 h 30 - 10 h 50

Les conservateurs-restaurateurs, une population professionnelle bien définie du point de vue sociologique

M. Gaspard Salatko (postdoctorant à la Fondation des Sciences du Patrimoine) et

M^{me} Léonie Hénaut (chercheuse au Centre de sociologie des organisations, Science-Po CNRS).

10 h 50 - 11 h 20 pause-café

11 h 20 - 11 h 40

La création d'un titre protégé, genèse d'un projet centenaire

M. Pierre Leveau (membre partenaire associé aux recherches du Centre Gilles Gaston Granger, Université Aix-Marseille).

11 h 40 - 12 h 00

Vers une intégration de la conservation-restauration dans le code du patrimoine

M. Vincent Negri (chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique, CNRS-ENS Paris-Saclay).

12 h 00 - 12 h 30 échanges avec la salle

12 h 30 - 14 h 00 Pause déjeuner

Après-midi

14 h 00 - 14 h 10

Introduction des interventions et présidence de séance par M. Pascal Liévaux (adjoint au chef de la délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, DGPA, ministère de la Culture)

14 h 10 - 14 h 30

La création d'un titre protégé, quels bénéfices pour les formations initiales en Conservation-Restauration des Biens Culturels ? Présentation du travail d'homogénéisation du référentiel de compétence

Pour la conférence des formations publiques à la conservation-restauration des biens culturels, M. Thierry Lalot (directeur de la mention CRBC à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), M. Olivier Zeder (directeur des études au département des restaurateurs de l'Inp), M^{me} Ulrika Byttner (directrice de l'ESAD Talm-Tours), M. Morgan Labar (directeur de l'ESAA).

14 h 30 - 14 h 50 échanges avec la salle

14 h 50 - 15 h 50

Table ronde : la question de la reconnaissance des qualifications professionnelles en France et en Europe

M^{me} Laurence Isnard (cheffe du Bureau des acquisitions, restauration, conservation préventive et recherche, service des Musées de France, ministère de la Culture),
M^{me} ou M. (membre de l'ECCO), [sous réserve]
M. Nico Broers (membre de l'APROA et du réseau ENCoRE),
M^{me} Aurélie R.v.Bieberstein (adjointe au directeur des études chargée de la formation initiale, département des restaurateurs de l'Inp / membre du réseau ENCoRE),
M^{me} Nathalie Ducatel (conservateur-restaurateur indépendant, ancienne responsable de filière de la formation en conservation-restauration à la HE-ARC).
Animation : M^{me} Amélie Méthivier (administratrice de la FFCR).

15 h 50 - 16 h 10 échanges avec la salle

16 h 10 - 16 h 30 pause

16 h 30 - 17 h 30

Table ronde : Des besoins communs en termes de définition des compétences et qualifications pour des patrimoines aux statuts et enjeux différents

M^{me} Anne Embs (conservatrice régionale des monuments historiques en région Centre-Val-de-Loire),
M^{me} Sarah Toulouse (conservatrice de la bibliothèque de Rennes Métropole),
M^{me} Paola Cantalini (coordinatrice des programmes de conservation-restauration externalisés aux Archives nationales),
M^{me} Juliette Raoul-Duval (présidente du comité national français de l'ICOM),
M^{me} Rachel Suteau (membre du conseil d'administration de l'AGCCPF),
M. Laurent Pelletier (chargé de gestion et de conservation des collections archéologiques INRAP),
M. Olivier Brun (administrateur à l'ANACT et directeur de la Mission Archéologique du Département de l'Eure).
Animation : M^{me} Élodie Remazeilles (vice-présidente de la FFCR).

17 h 30 - 17 h 50 échanges avec la salle

17 h 50 - 18 h 00 synthèse et perspectives

M^{me} Clémentine Bollard (présidente de la FFCR) et M. Charles Personnaz (directeur de l'Institut national du patrimoine).